

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **E.C.S., Executive Communication Systems Neuchâtel S.A., Neuchâtel**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* ECS executive communication systems S.A., Pully
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 10.02.2003
5. *Echéance de préavis des créances:* **11.09.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* The Phone House SA, -, 1009 Pully
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société ECS executive communication systems S.A., à Pully. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Poncet & Buhler, Notaires
1211 Genève 4

(01126700)